

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du Vendredi 11 mars 2016

Avant de commencer la séance, Mr le Maire nous informe du courrier de Corine PENINGUY reçu en date du 5 mars 2016 qui donne sa démission du Conseil Municipal de la commune de St-Georges.

• **Délibérations**

- **Vote du compte administratif - Approbation du compte de gestion – Affectation du résultat**
Monsieur le maire présente les comptes administratifs mais ne participe pas au vote, ni au débat

• **Compte administratif Lotissement :**

Recettes pour un montant de 2 000,00 € - Résultat définitif = 2 000,00 €

• **Pompes Funèbres :**

Dépenses et recettes pour un montant de 694;00 € - résultat définitif nul

• **Compte administratif du budget général de la commune :**

Investissement :

- total des dépenses : 234 409,47 € + restes à réaliser 72 491,91 €

- total des recettes : 309 894,94 € + reste à percevoir 56 063,80 €

Soit un Résultat définitif avec résultat reporté et restes à réaliser = **déficit de 35 400,03 €**

Correspondant en dépenses aux travaux d'électrification pour 22 436 € – PLU pour 11 296 € - Ecole du Vernet pour 85 174 € – Achat des panneaux de rue et de signalisation pour 16 032 € – Eclairage du stade pour 38 920 € – acquisitions de terrains pour 15 023 € – Local communal pour 31 788€ - Emprunt pour 38 889 € - Travaux en régie pour 43 667 € - aménagement du columbarium 3 672 €

Fonctionnement :

- total dépenses : 563 150,56 € (513 143.15 € en 2014)

- total recettes : 610 841,72 € (552 981.87 € en 2014)

Soit un Résultat définitif = **excédent de 47 691,16 €**

Correspondant notamment en charges : Postes de gestion courante pour 91 900€ - Fournitures et entretien de voirie pour 50 870 € - entretien bois et forêt pour 39 933 € - charges de personnel et frais pour 166 000 € - Participation au fonctionnement des Ecoles 32 984 € - subvention aux associations 3 960 € - Subvention au compte de l'eau 49 000 €, au CCAS 3 000 €

Soit un résultat global de + **47 691,13 €** et un résultat positif cumulé (investissement et fonctionnement de **12 291,13 €**

• **Eau et Assainissement :**

Investissement

- dépenses : 66 226,84 € + restes à réaliser 52 668,38 €

- recettes : 52 454,47 € + restes à percevoir 27 533,41 €

Soit un Résultat définitif avec résultat reporté = **excédent de 4 005,34 €**

Fonctionnement

- dépenses : 231 388,35 €

- recettes : 257 141,02 €

Soit un Résultat définitif positif de **26 352,67 €**

Et avec restes à réaliser de **30 358,01 €**

- **Budget principal : vote de crédits dans la limite de 25 % de l'investissement 2015**

Afin de payer les factures, le budget 2016 n'étant pas encore voté, le maire demande l'autorisation de régler les dépenses

~ **Ligne de trésorerie : Renouvellement ligne de trésorerie**

100 000 € Banque Crédit agricole 12 mois échéance mars renouvelée

- **Demande de subvention Fonds de Cantal Solidaire (ex FEC) :**

Pour un engagement sur 3 ans sur le programme de l'accessibilité : matérialisation au sol, 2 passages cloutés, trottoirs (Bellevue Bellegarde), 2 accès à l'entrée de la mairie et de l'église pour les personnes à mobilité réduite – places de parking matérialisées à la salle de fêtes, sur la place de la mairie et au stade

Une subvention au Conseil départemental concernant l'eau et l'assainissement sera aussi demandé pour l'extension de réseau d'assainissement du Puech de Jourde et raccordement du lotissement du Couderc de Mentel.

- **Demande de subventions Amendes de police**

Pour l'achat de panneaux de sécurité, balises, panneaux de sortie, virage dangereux, 4 miroirs pour un montant de 4 000 €

- **Contrat groupe d'assurance du Personnel**

Le CM autorise le centre de gestion de consulter les différentes propositions de contrat groupes d'assurance pour le personnel qui arrivera à échéance à la fin de l'année

- **Avenant à la convention initiale relative au service commun ADS (instruction des permis de construire à la Communauté de Communes)**

nomme les personnes chargées de la gestion du service : Julien MAJDI et Sylvie CIPIERE

- **Modification simplifiée du PLU suite à une erreur matérielle**

Le CM demande au service ADS de la communauté de communes de traiter cette modification

• **Informations**

- Une ligne moyenne tension à Grisols sera supprimée

- Une collecte de plastique agricole a été organisée

- Pour les particuliers : l'arrêté préfectoral n° 2010-0144 du 21 janvier 2010 interdit l'écobuage des végétaux et des déchets verts de jardin

- Chiffres : Etat civil 2015 : 9 naissances – 5 mariages – 4 décès et 4 reconnaissances anticipées, Liste électorale : 884 inscrits au 28/02/16

- Le recensement de la population s'est terminé le 22 février, la population est toujours en augmentation.

- Renouvellement de contrat pour 6 mois pour l'agent Mr TRIDOT Patrice

- Etude de l'Assainissement collectif du Pirou : une réunion de travail a eu lieu ce 10 mars avec le cabinet Mégret pour finaliser l'étude de faisabilité en tenant compte de la situation actuelle suite au diagnostic de l'assainissement individuel de chaque maison du Pirou réalisé par le SPANC en 2010. Des propriétaires ont profité de l'aide de l'Agence de l'eau et de la Communauté de communes pour réhabiliter leur installation.